

 <b>SECTION</b> 	<b>Comité Social d'Administration Local Formation Spécialisée</b>	
	Du 10 octobre 2023	
E-mail : <a href="mailto:fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr">fo.ddfip63@dgfip.finances.gouv.fr</a> <a href="mailto:fo.ddfip63@gmail.com">fo.ddfip63@gmail.com</a>		
Téléphone : 06-49-04-11-89		

**→ Liminaire téléchargeable sur le site local**

Les organisations syndicales CGT et FO ont lu leur liminaire.

Les réponses du président ont porté sur différents points :

→ Absence de règlement intérieur : toujours en attente. Le Comité national de réseau va se réunir la semaine prochaine pour finaliser. La déclinaison locale devrait être adaptée avant la fin d'année. Merci Père Noël

Vote des PV des CSAL FS du 20 et 29 juin 2023 : pour avis

Vote pour à l'unanimité

Accidents de service et de trajet

3 accidents de trajet sans arrêt de travail et 1 accident de service sans arrêt de travail du 1<sup>er</sup> janvier au 31 mai 2023.

Fiche de signalement

Une fiche a été rédigée, Une lettre a été envoyée à l'utilisateur et l'agent a été reçu par la direction.

Suivi du registre santé et sécurité du travail

Le registre contient 4 annotations dont 3 concernant la chaleur.

A Berthelot, malgré l'installation de stores, la température dans les bureaux reste élevée, Cette remarque vaut pour tous les sites. FO a fait remarquer que les températures ont été relevées en hiver mais pas durant la période estivale. Les solutions ponctuelles (décalage horaires de travail) ne sont pas une réponse adaptée au changement climatique, Non seulement, il faut réfléchir à des travaux sur les bâtiments mais aussi à l'environnement extérieur de ces derniers. Par exemple, le site de RIOM bénéficie d'une ceinture végétale très appréciable.

Le Président répond que 500 millions d'euros sont accordés dans le budget 2024 pour la rénovation du patrimoine de l'État qui bien sûr est insuffisant.

Le Président estime que certains budgets, type budget participatif, soient orientés vers ce type de travaux. FO-DGFiP a rappelé qu'elle avait participé au FACVAT (fonds d'amélioration des conditions de vie au travail) ET réaffirme que la volonté des agents est de voir une reconnaissance de leur travail par une augmentation des salaires et une amélioration des conditions de vie au travail. Un babyfoot ne peut pas être une réponse à ces revendications légitimes.

## Utilisation des crédits

2 types de crédits :

### - budget formation

Les crédits qui sont de 14 924 € sont utilisés à hauteur de 14 671 €,

On trouve des formations au maniement des extincteurs, de secouriste du travail, de sécurité routière, gestion du stress, de communication positive dans le milieu professionnel et prévention de la fatigue oculaire.

### - budget actions

Les crédits qui sont de 79 943 € sont utilisés à hauteur de 35 295 €,

On trouve des achats de matériel bureautique avec ou sans prescription médicale (souris, bureaux, sièges, trolleys, sacs à dos et lampadaires), des bons pour des consultations chez un psychologue, les exercices d'évacuation, un recyclage de sécurité électrique.

Les nouvelles actions concernant l'achat de casques avec ou sans fil pour les agents qui sont de permanence téléphonique sur des sites équipés en TOIP. Des tests vont être pratiqués pour choisir le matériel le mieux adapté à la mission. Les sites de Berthelot et de la direction seront aussi équipés en 2024 à l'occasion de la bascule du nouveau système de téléphonie.

La médecin du travail demande un recensement des agents concernés afin de réaliser un audiogramme de dépistage tous les 2 ans. Elle préconise un roulement avec un maximum de 4 heures d'activité téléphonique en continu.

Le dossier santé de chaque agent testé sera complété.

Par ailleurs, la médecin du travail préconise d'adapter le mobilier de bureau aux morphologies des agents.

## WIFI

4 sites, Issoire, La Parlette, Berthelot et Clermont Métropole vont être équipés de bornes WIFI. Cette installation se fera dans des salles de réunion et des salles dédiés au coworking avec une capacité maximale de 16 à 18 utilisateurs suivant la configuration du site. Pour la Parlette, 3 salles vont être équipées pour une capacité maximale de 50 personnes.

L'installation se fera suivant la disponibilité des bornes.

## Travaux de désamiantage à Berthelot

14 agents ont participé à une réunion organisée conjointement par l'entreprise de désamiantage et la direction pour présenter les travaux. Ces derniers se déroulent en 2 phases.

La phase 1 qui concerne le traitement de 2 pièces, est achevée. Elle permet de réaliser la phase 2 dans sa globalité. Cette phase 2 se déroule sous 3 semaines et va générer des nuisances sonores.

Cependant, les problématiques, liées à la sécurité des ouvriers travaillant dans un contexte contaminé, ne permettent pas d'envisager des travaux en dehors des heures de réception du public, ce que déplorent les agents d'accueil, vu les conditions de relogement 5 étoiles proposées.

Parallèlement, des travaux concernant le déplacement des transformateurs haute tension présents sur le site vont débuter et durer 8 semaines. Les nuisances sonores seront moindres. Il s'agit de rapprocher ces transformateurs de la rue afin que les équipes d'ENEDIS puissent y accéder 24 /24. Une coupure générale est nécessaire et pour le moment, le calendrier n'est pas arrêté. La terrasse de la cantine sera inaccessible durant ces travaux. Un passage sécurisé sera aménagé pour l'accès à la cantine aux personnels extérieurs. La fresque sera restaurée après la fin des travaux et pourquoi pas un réaménagement plus vert de la terrasse.

## Questions diverses

→ **SIP de Thiers**: Les élus FO indiquent que la situation continue à être difficile. Le médecin du travail insiste sur le caractère délétère que prend la situation. La direction va se rapprocher du chef de service.

Plus généralement, le moral des agents n'est pas au beau fixe.

→ Madame Nathalie DUBIEN-GROSS, **assistante de prévention**, rapporte le résultat du test effectué dans le cadre de la promotion pour devenir SECOURISTE SANTE DU TRAVAIL. Le choix retenu est celui proposé par un organisme : une immersion virtuelle ludique des gestes de premiers secours. Les représentants de la CGT, ayant testé, donnent leur avis sur le process. Bien que cette démarche présente des qualités, le coût (environ 2 800 € pour un cycle de 16 personnes) est élevé. Il n'y a pas eu de vocation spontanée.

L'expérience ne sera reconduite. Il faut envisager des initiations sur site d'une demi-journée pour sensibiliser les agents. En effet, il manque des secouristes.

→ M CHADELAT, **chef du BIL** nous informe que le site de Riom possède un réservoir près de l'Ambène, ruisseau qui traverse la ville. A l'origine, ce bassin servait aux moulins et à prévenir les crues et donc les inondations. Cet été, la végétation a envahi le bassin et a servi de pouponnière aux moustiques. La SEMERAP est intervenue et son action est restée vaine, La direction, consciente du problème, cherche une solution en partenariat avec la commune.

**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!**  
**N'hésitez pas à nous contacter si besoin !!!**

Les élus en CSAL :

Titulaires → Christine PEREIRA – Jean-Marc LE FAY

Suppléants → Marie-José VIEITEZ – Loïc ROBOTA

FO-DDFIP63 :

ESI La Parlette - 17 Rue de la Parlette - 63000 Clermont-Ferrand